



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Glossaire des sigles et acronymes

AC : Attributions de compensation
CAF : Capacité d'autofinancement
CCGB : Communauté de communes Le Gesnois Bilurien
CFE : Cotisation foncière des entreprises
CIF : Coefficient d'intégration fiscale
CVAE : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
DDFIP : Direction départementale des finances publiques
DRF : Dépenses réelles de fonctionnement
DGF : Dotation globale de fonctionnement
FPIC : Fonds de péréquation sur les recettes intercommunales et communales
IFER : Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux
RRF : Recettes réelles de fonctionnement
TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales
TAFNB : Taxe additionnelle sur le foncier non bâti
TH : Taxe d'habitation
TFB : Taxe sur le foncier bâti
TFNB : Taxe sur le foncier non bâti.

Une obligation légale

En vertu de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, reprenant les dispositions de la loi du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, le conseil communautaire doit débattre des orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédent l'examen de celui-ci.

En vertu de l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) imposant désormais aux collectivités locales une délibération spécifique relative au rapport présenté par l'exécutif sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette.

Cette obligation concerne les communes de plus de 3500 habitants et leurs établissements publics, les départements, les régions et les métropoles.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, les EPCI de plus de 10 000 habitants comprenant au moins une commune de 3500 habitants, les départements, les régions et les métropoles, ce rapport comprend également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs, de dépenses de personnel, de rémunération, d'avantages en nature ou encore de temps de travail.

Il est rappelé que le débat d'orientation budgétaire est une étape importante dans le cycle budgétaire annuel des collectivités locales. Il permet :

- D'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité : analyse rétrospective et prospective ;
- De discuter des principales orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront proposées dans le budget primitif 2026 ;
- De faire le point sur les opérations pluriannuelles d'investissement.

Le débat d'orientations budgétaires n'a aucun caractère décisionnel. Sa teneur doit cependant faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

CONTEXTE GENERAL

Des perspectives internationales peu réjouissantes !

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent. Le contexte géopolitique et macroéconomique est resté particulièrement complexe et tendu en 2025 : absence de règlement politique dans le conflit opposant la Russie à l'Ukraine, situation de forte crise au Moyen-Orient, marqué par une crise humanitaire sans précédent dans les territoires palestiniens. Ce contexte particulièrement tendu reste d'actualité pour 2026 et est renforcé par le retour de la doctrine de l'Etat-Nation au sein des grands ensembles mondiaux (influence croissante des BRICS). Pèsent également sur la zone euro d'éventuels risques de tensions commerciales suite à la hausse des droits de douanes aux Etats-Unis, dont les effets restent encore difficiles à chiffrer. Enfin, la conclusion de grands traités commerciaux intercontinentaux (ex : MERCOSUR) nourrit des incertitudes sur les marchés nationaux dont le mouvement agricole en constitue l'une des manifestations les plus éclairantes. Bref, c'est le concept même de souveraineté, dans toutes ses acceptations, qui est au centre du débat politique actuel.

Qu'en est-il des perspectives macroéconomiques 2026 qui pèsent sur la France ?

Dans le cadre de la présentation du PLF 2026, le gouvernement tablait ses hypothèses de travail 2026 sur les estimations macroéconomiques suivantes : une prévision de croissance de l'ordre de 1% et une inflation s'établissant à 1,3% (contre 1,1% en prévision 2025). Par ailleurs, l'objectif de déficit public s'établit à 4,7% du PIB, contre 5,4% en 2025 (Le seuil de 3% rapporté au PIB a été décalé à l'horizon 2029).

Enfin, le sujet « explosif » de la dette publique met en lumière un nouvel accroissement de l'endettement en 2026, estimé à 118% du PIB (soit plus de 3 500 Md€). Les seuls intérêts de la dette s'établissent à 70 Md€ pour 2026.

L'endettement des collectivités locales, quant à lui, met en lumière un encourt de prêts qui devrait s'établir à hauteur de 220 Md€ à fin 2025, soit 8% du PIB.

La préparation budgétaire 2026 s'établit sans loi de finances et ce, pour la deuxième année consécutive. L'instabilité politique chronique à laquelle est confronté notre pays, depuis la dissolution de l'Assemblée nationale, a des répercussions évidentes sur les collectivités territoriales. Par ailleurs, l'objectif de réduction du déficit public (40 Md€ d'économies) encourage les pouvoirs publics à regarder du côté des collectivités locales pour dégager de nouvelles pistes d'optimisation de la dépense publique : hausse prévisible du DILICO, diminution des enveloppes attribuées à l'investissement public local, risque d'année blanche sur le FCTVA, maintien de la hausse du taux de cotisation CN-RACL...

Enfin, quand bien même le bloc local aura maintenu ses investissements en année préélectorale, la situation financière des départements demeure très fragile, voire préoccupante pour près d'une vingtaine d'entre eux (épargne brute négative, CAPDES > à 15 ans...).

Qu'en est-il pour notre Communauté de communes ?

La CCGB votera son budget le 12 février prochain. Dernier budget du mandat, il est marqué par la continuité des engagements d'investissement approuvés par le conseil communautaire, notamment en matière de développement économique (gestion intégrale des zones d'activités économiques), en matière de petite enfance et enfance jeunesse (Multi-accueil du Breil, Multi-accueil de Connerré), en matière d'équipements structurants (Sittellia). A noter : deux AP/CP ont pris fin en 2025 (Aménagement Challans 2 et sortie autoroutière).

Enfin, dans la droite ligne des préconisations de la CRC, la CCGB a toiletté les attributions de compensation des communes membres, dans le cadre de la mise à jour des transferts de charges liés aux transferts de compétence. Le consensus n'ayant toutefois pas été obtenu au regard des modalités de calcul approuvées par la CLECT du 15 septembre 2025, seules certaines communes concernées ont approuvé la proposition de transferts de charges.

I- EXECUTION DE L'EXERCICE 2025 ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

A- Budget général de la Communauté de Communes

1 .1 Taux de réalisation

Résultat provisoire (comptes arrêtés au 31/12/2025)

TAUX DE REALISATION DU BUDGET GENERAL

	Crédits ouverts	Réalisé	Taux exécution
Chapitre 011 - Charges à caractère général	653 124 €	376 970 €	57.72%
Chapitre 012 - Charges de personnel	4 235 613 €	4 058 186 €	95.81%
Chapitre 014 - Atténuation de produits	2 456 571 €	2 438 951 €	99.28%
<i>Dont attributions de compensation aux communes</i>	<i>2 421 396 €</i>	<i>2 421 396 €</i>	
<i>dont reversement FNGIR</i>	<i>16 261 €</i>	<i>16 261 €</i>	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	3 479 150 €	3 049 911 €	87.66%
<i>Dont indemnités des Elus</i>	<i>132 000 €</i>	<i>125 781 €</i>	
<i>Dont subvention au budget annexe</i>	<i>2 210 579 €</i>	<i>1 965 000 €</i>	
<i>Dont Subvention affermage Sittellia</i>	<i>441 703 €</i>	<i>412 326 €</i>	
<i>Dont contributions (Perche Sarthois, SMGV, GEMAPI, SCOT, PCAET...)</i>	<i>338 633 €</i>	<i>353 248 €</i>	
Chapitre 66 - Charges financières	98 361 €	90 859 €	92.37%
<i>Dont intérêts de la dette</i>	<i>89 261 €</i>	<i>84 069 €</i>	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	1 500 €	356 €	23.73%
<i>Dont titres annulés</i>	<i>1 500 €</i>	<i>356 €</i>	
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	10 000 €	0 €	0.00%
Total dépenses réelles de fonctionnement	10 934 319 €	10 015 233 €	91.59%
Opérations d'ordre	540 000 €	570 948 €	
virement à la section d'investissement	375 000 €		
Total dépenses de fonctionnement	11 849 319 €	10 586 181 €	89.34%

	Crédits ouverts	Réalisé	Taux exécution
Chapitre 013 - Atténuation de charges	45 000 €	61 034 €	135.63%
Chapitre 70 - Produits des services	2 972 695 €	2 849 177 €	95.84%
Chapitre 73 - Impots et taxes	2 485 879 €	2 532 978 €	101.89%
Chapitre 731 - Fiscalité locale	3 615 292 €	3 636 062 €	100.57%
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	1 780 466 €	1 835 658 €	103.10%
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	239 132 €	236 355 €	98.84%
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	12 817 €	74 135 €	578.41%
Chapitre 78 - Reprise sur amortissements	- €	1 063 €	
Total recettes réelles de fonctionnement	11 151 281 €	11 226 462 €	100.67%
Opérations d'ordre	52 151 €	52 151 €	
Excédent reporté	645 887 €	645 887 €	
Total recettes de fonctionnement	11 849 319 €	11 924 500 €	100.63%

1.2 Résultats de l'exercice 2025

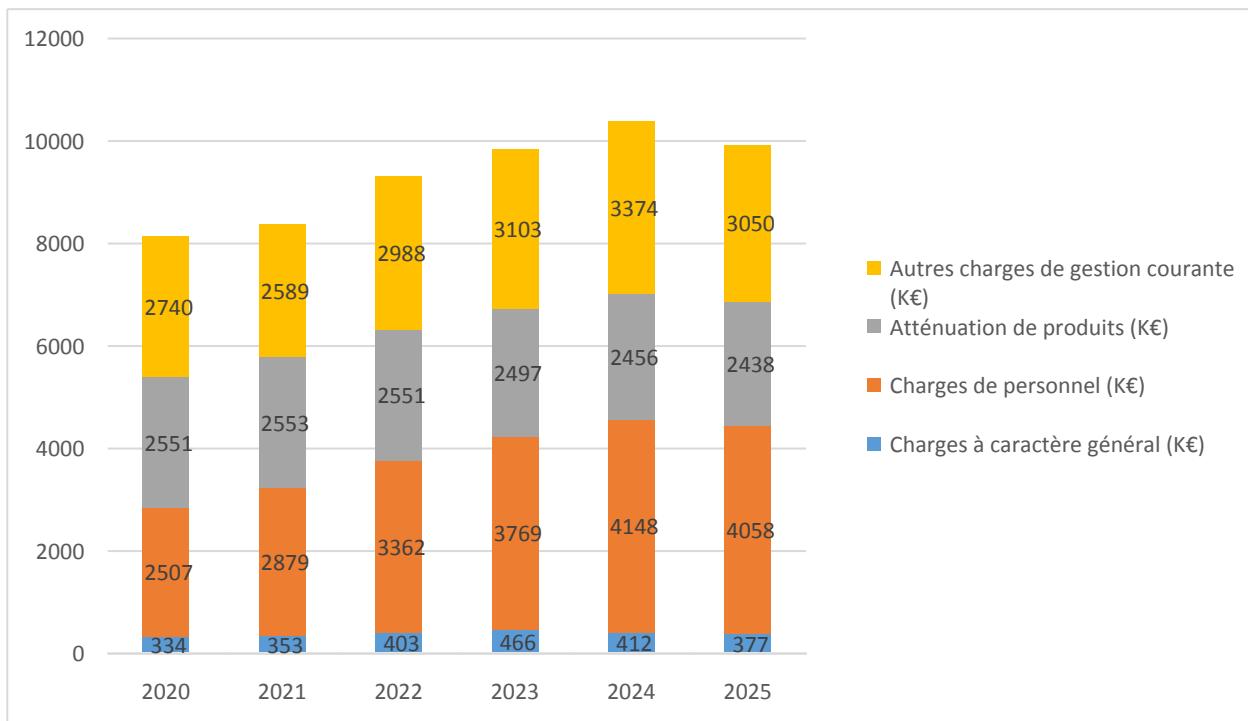
COMpte ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2025									
	fonctionnement			investissement			ensemble		
	dépenses	recettes	résultat	dépenses	recettes	résultat	dépenses	recettes	résultat
résultat reporté A-1		645 886,68	645 886,68	533 499,63		-533 499,63	533 499,63	645 886,68	112 387,05
opérations de l'exercice	10 586 181,11	11 278 613,23	692 432,12	1 163 444,68	2 092 315,48	928 878,80	11 749 625,79	13 370 928,71	1 621 382,92
total (1)	10 586 181,11	11 924 499,91	1 338 318,80	1 696 944,31	2 092 315,48	395 371,17	12 283 125,42	14 016 815,39	1 733 689,97
résultat de clôture			1 338 318,80			395 371,17			1 733 689,97
reste à réaliser (2)				154 442,44	386 447,74	232 005,30	154 442,44	386 447,74	232 005,30
total cumulés (1)+(2)	10 586 181,11	11 924 499,91	1 338 318,80	1 851 386,75	2 478 763,22	627 376,47	12 437 567,86	14 403 263,13	1 965 695,27
résultats définitifs			1 338 318,80			627 376,47			1 965 695,27

Situation des RAR à la clôture de l'exercice :

- 154 K€ en dépenses, notamment Sittellia (toiture...) (63 K€), Gros matériel (tracteur tondeuse 57K€), ZA (27K€) ;
- 386 K€ en recettes dont Fonds territorial investissement durable (224 K€), SITTELLIA fonds relance Région (162 K€)

Eléments d'analyse sur les résultats de l'exercice 2025

Dépenses réelles de gestion 2020 – 2025 / Principaux chapitres budgétaires (hors intérêts)



Au titre de l'exercice 2025, les charges de fonctionnement se ventilent de la manière suivante :

- Les charges à caractère général (011)** : Celles-ci sont relativement stables sur la période. Une diminution de 8% (-35 K€) est constatée par rapport à l'exercice 2024, essentiellement due au montant des honoraires payés en 2024 à SVP (contrat arrêté en 2025).
- Les charges de personnel (012)** diminuent de 4% (90 K€) entre 2024 et 2025.
- Le montant des **atténuations de produits (014)** a diminué sensiblement (environ -17 K€) entre 2024 et 2025. Il comprend le versement des attributions de compensation aux communes membres (stable). La diminution est liée aux fractions compensatoires TFB et CVAE payées en 2024 et non en 2025.
- Les charges exceptionnelles (67)** s'élèvent à 356€ en 2025 et correspondent à des titres annulés sur exercices antérieurs.

- **Les autres charges de gestion courante (65)** diminuent de 10% entre 2024 et 2025, en raison de la diminution de la subvention au budget annexe petite enfance/ enfance jeunesse (-13% : -289K€).

Rétrospective 2025 : ZOOM sur les charges de Personnel

La communauté de communes emploie au **1^{er} janvier 2025** pour les différentes filières (administrative, animation, socio-éducative, enseignement artistique et technique) **132 agents en activité correspondant à 102.11 ETP rémunérés** (01/01/2024 : 135 agents en activité pour 101.61 ETP rémunérés).

La collectivité compte **sept agents** en disponibilité au 1^{er} janvier 2025 (six agents au 1^{er} janvier 2024).

La répartition des 132 agents en activité est la suivante :

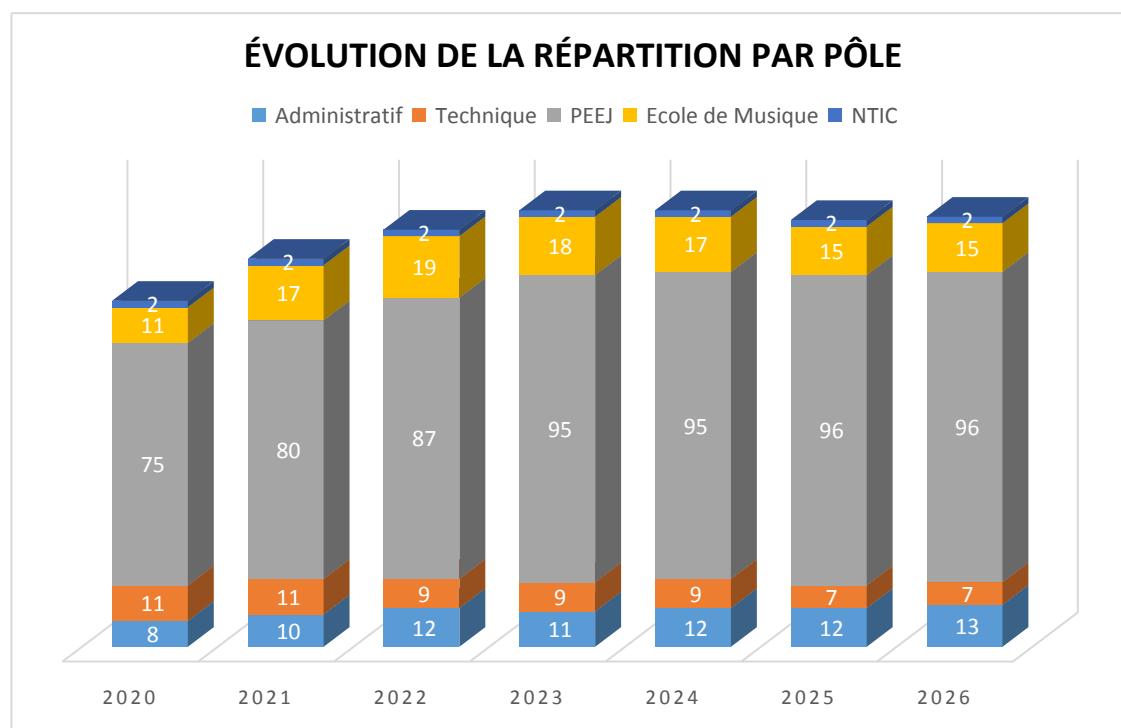
- 113 postes permanents dont :

- 66 agents relevant du régime de retraite CNRACL (fonctionnaires titulaires ou stagiaires temps de travail $\geq 28h$ et Assistant d'Enseignement Artistique et culturel $\geq 15h$)
- 1 agent relevant du régime de retraite Pension Civile et Militaire (fonctionnaire en détachement de la Fonction Publique d'Etat)
- 46 agents relevant du régime de retraite IRCANTEC (Fonctionnaires titulaires ou stagiaires temps de travail $< 28h$, Assistant d'Enseignement Artistique et culturel $< 15h$ et contractuels)

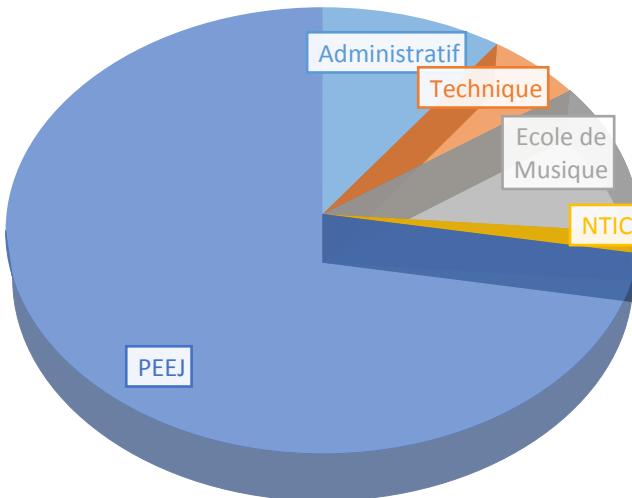
- 19 postes non permanents pour accroissement temporaire d'activités ou remplacement d'agents absents

Au 1^{er} janvier 2026, la collectivité compte **133 postes budgétaires** pourvus correspondant à 101.82 ETP. Le nombre de postes indiqué pour l'analyse est celui arrêté au 31 décembre 2025.

Les effectifs sont restés stables sur l'année 2025. Le nombre d'ETP a quelque peu diminué et devrait continuer de décroître sur 2026.



Répartition des agents par pôle

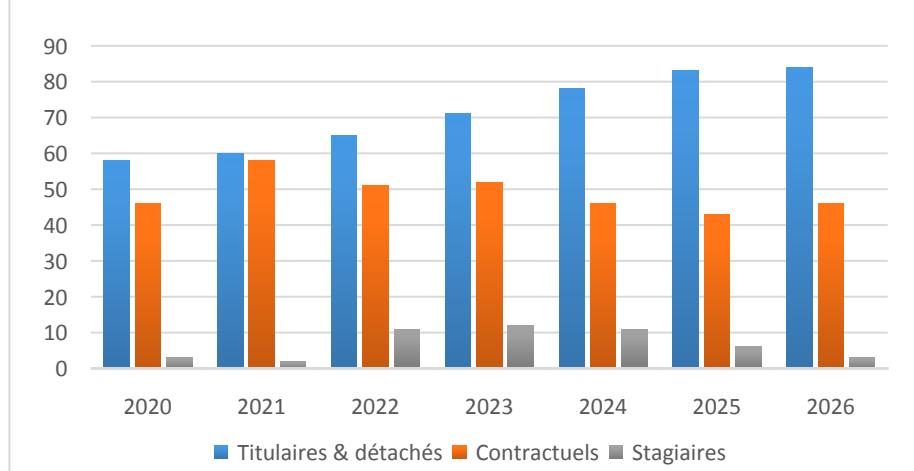


Le service Enfance-Jeunesse représente 72 % des effectifs de la collectivité.

Le nombre de titulaires constaté au 31/12/2025 est quasi stable (+ 1 agent). Cela se justifie par le nombre d'agents stagiaires en 2024 qui est contrebalancé par le départ en disponibilité d'agents titulaires.

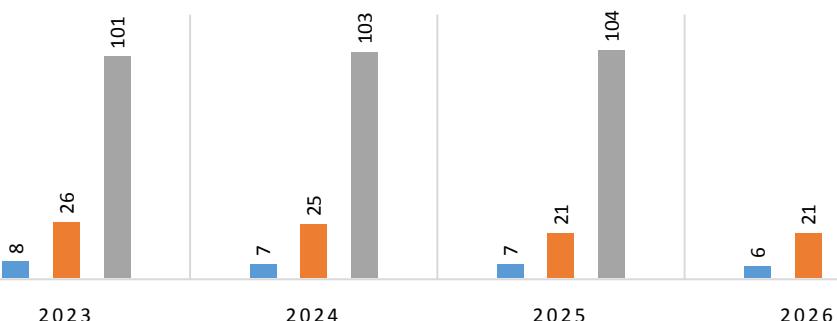
De fait, le nombre d'agents contractuels a quant à lui augmenté, en raison de la nécessité de procéder au remplacement des agents en disponibilité.

RÉPARTITION PAR STATUT



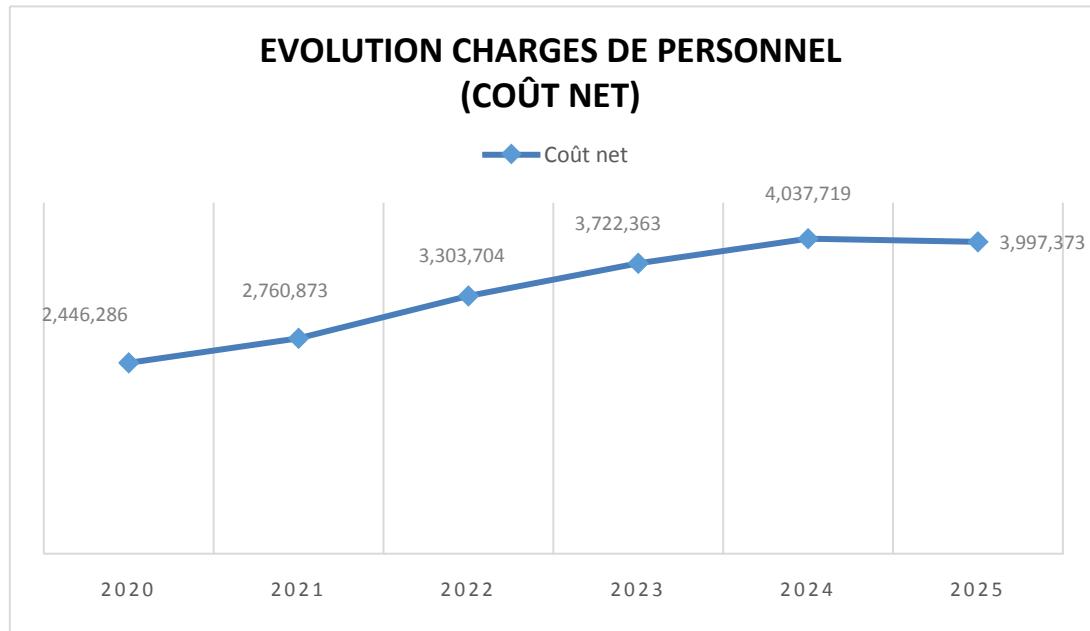
Répartition par catégorie

■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C

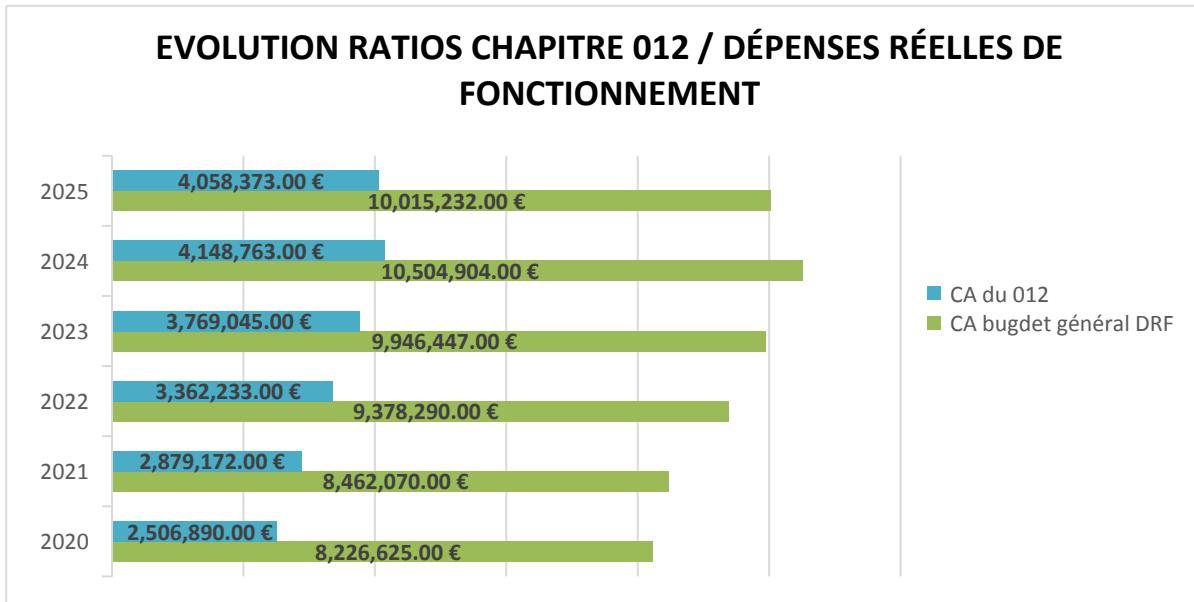


Constat :

Évolution des dépenses de personnel (Coût net) entre 2020 et 2025



Évolution ratios chapitre 012/ Dépenses Réelles de Fonctionnement entre 2020 et 2025



- 2025 dépenses réalisées : 4 058 K€ (97,8 %)
- 2024 dépenses réalisées : 4 149 K€

Les charges de personnel ont diminué de **90 K€** soit un taux de variation de **- 2,2 %** entre 2024 et 2025.

Rappel augmentation 2023/2024 : + 380 K€ (+10.1 %) : - 2024 dépenses réalisées : 4 149 K€
- 2023 dépenses réalisées : 3 769 K€

L'évolution des charges de personnel entre 2024 et 2025 est en diminution contrairement aux années antérieures. Depuis la création de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien, c'est la première année de décroissance constatée.

Les dépenses 2025 se sont avérées, de nouveau, proches de l'estimation et sont restées dans l'enveloppe qui avait été ouverte au budget :

- BP 2025 crédits ouverts : **4 236 K€**
- 2025 dépenses réalisées : **4 058 K€** soit **95.81 %** des dépenses estimées

Rappel taux de réalisation 2024 : 98.27 % (2023 : 99.4 %)

Force est de constater que les dépenses en charges de personnel sont évaluées avec justesse chaque année et maîtrisées, et ce, malgré le contexte que nous connaissons.

L'évolution du chapitre 012 est la résultante d'actions et décisions propres à la communauté de communes mais aussi liée à des éléments contextuels, des obligations réglementaires et des charges obligatoires :

Actions et décisions propres à la communauté de communes :

- Revalorisation du régime indemnitaire pour les agents de la catégorie C (poursuite des LDG 2020-2023) : réévaluation du plancher en janvier de chaque année jusqu'en 2026 ;
- Avancements de grade au nombre de 11. Pour rappel aucun avancement de grade n'avait été octroyé en 2024 ;
- CIA : retour au montant initial soit 100 € maximum par agent. Pour mémoire en 2024, volonté des élus d'augmenter de 30 000 € l'enveloppe du CIA, en lien avec la Prime Pouvoir d'Achat 2023 (vote lors du CC du 14/12/23) : 32 684 € (contre un CIA 2023 de 5 254 €)
- Pour assurer un bon fonctionnement des services :
 - Création d'un poste de développeur économique / PVD à temps complet ;
 - Création de 4 postes ATA sur l'Enfance Jeunesse pour un besoin total de 40h hebdomadaire ;
 - Maintien du poste de juriste à temps complet ;
 - Augmentation de certains volumes horaires pour répondre aux obligations réglementaires d'encadrement et assurer le remplacement du personnel absent ;
 - Suppression du poste Chef(fe) du service PEEJ et d'un poste de Responsable Adjoint Enfance ;
 - Recrutement d'un saisonnier sur le service technique pour une durée de 3 mois d'été (identique à 2024) ;
- Recrutement d'agents bénéficiant d'une RQTH afin de répondre à l'obligation réglementaire pour l'emploi des travailleurs porteurs de handicap (OETH). Le montant versé au titre du FIPHFP 2025 s'est donc avéré moindre que l'année antérieure (- 9 000 €)

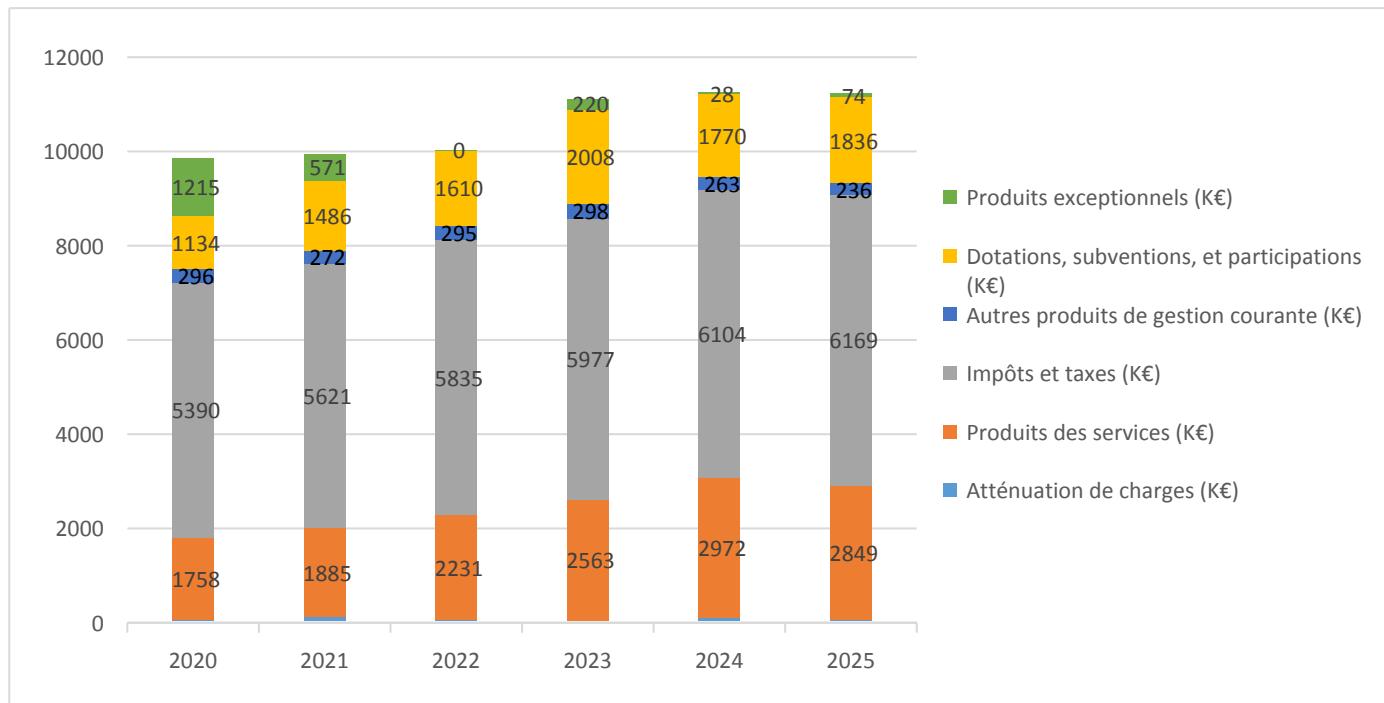
Éléments contextuels :

- Difficultés de recrutement sur des postes en tension :
 - Vacance du poste de Responsable/Coordinatrice Petite Enfance sur toute l'année 2025, en raison d'une succession de recrutements infructueux ;
 - Absence de candidat sur des postes d'Assistants d'Enseignements Artistiques et Culturels ;
- Aucune médecine du travail sur toute l'année 2025, en raison de la décision de l'organisme Santé au Travail 72 de ne plus assurer leur service auprès des agents de la Fonction Publique, aucune cotisation n'a donc été versée (CA 2024 : au 012 = 3 113 € / au budget annexe = 10 700 €) ;

Obligations réglementaires et charges obligatoires :

- Glissement Vieillesse Technicité (GVT : revalorisation des carrières, avancement d'échelons et de grades) ;
- Augmentation du taux de cotisation d'assurance maladie des agents affiliés à la CNRACL : 9,88 % au 1er janvier 2025 contre 8,88 % en 2024 ;
- Hausse de 3 points du taux de cotisation vieillesse pour les agents relevant des régimes de la CNRACL et des Pensions Civiles et Militaires (décret 2025-86 du 30 janvier 2025) : 34,65 % au 1er janvier 2025 contre 31,65 % en 2024. Cette hausse de 3 points du taux par an se poursuivra jusqu'en 2028 ;
- Suppression de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) depuis 2024 et qui ne sera pas remise en place en 2026 ;
- Diminution du taux de cotisation à l'assurance chômage au 01/05/2025 : 4,00 % au lieu de 4,05 % ;
- Protection sociale complémentaire - volet prévoyance : mise en place d'un contrat obligatoire avec une participation employeur à hauteur de 50% de la garantie de base ;
- Assurance statutaire : des bases déclarées au plus juste qui ont permis de voir l'enveloppe réduite de 9 000 €.

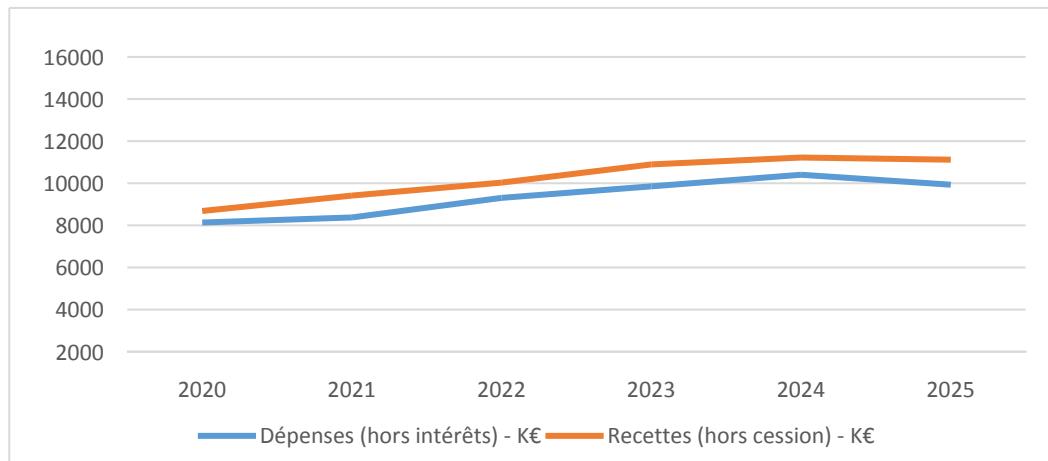
Recettes réelles de gestion 2020 – 2025



Au titre de l'exercice 2025, les chapitres budgétaires relatifs aux recettes de fonctionnement peuvent être analysés comme suit :

- **Au titre du chapitre 70**, nous constatons une diminution de 4% (-122K€), liée à la refacturation du personnel au budget annexe E/F (Cf 012 en fonctionnement) ;
- **Les chapitres 73 (impôts et taxes) et 731 (fiscalité locale)** restent stables ;
- **Au titre du chapitre 74 (dotations et subventions)**, nous constatons une augmentation de 4% (65 K€) due à l'augmentation de la dotation d'intercommunalité ;
- **Au titre du chapitre 77 produits exceptionnels**, nous constatons un produit de 60 K€ lié à la cession d'un terrain à la commune de Bouloire.

Evolution épargne de gestion 2020 – 2025



L'épargne de gestion met en lumière la différence entre les recettes réelles courantes, hors cessions, et les dépenses réelles courantes, hors intérêts. Il convient d'être résolument attentif quant à l'évolution de ce ratio qui peut mettre en exergue le risque d'« effet ciseau » à court et moyen terme. La dynamique d'évolution des courbes au profit des dépenses réelles courantes impose d'accroître les recettes (ou d'atténuer la dépense) pour maintenir une épargne brute positive, synonyme de capacité d'investissement.

Aussi, concrètement, pour 2025, les dépenses de gestion courante ont diminué de 4.77 % et les recettes ont diminué de 0.63%.

1.3 Les indicateurs et ratios comparatifs 2020 / 2025

La situation financière de la collectivité sera appréciée au travers de trois éléments :

- L'épargne,
- La fiscalité,
- L'endettement.

L'épargne

Le niveau relatif d'autofinancement se mesure au travers de soldes financiers : l'épargne brute et l'épargne nette.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses réelles courantes hors intérêts	8 135 283 €	8 376 832 €	9 305 984 €	9 853 359 €	10 404 626 €	9 930 807 €
Recettes réelles courantes hors cession	8 682 781 €	9 415 914 €	10 031 482 €	10 895 329 €	11 222 074 €	11 151 264 €
EPARGNE DE GESTION	547 498 €	1 039 082 €	725 498 €	1 041 970 €	817 448 €	1 220 457 €
Intérêts de la dette	88 209 €	77 491 €	75 160 €	93 000 €	92 447 €	84 069 €
EPARGNE BRUTE	459 289 €	961 591 €	650 338 €	948 970 €	725 001 €	1 136 388 €
Remboursement de la dette	446 669 €	422 869 €	420 886 €	998 832 €	493 312 €	374 041 €
EPARGNE NETTE	12 620 €	538 722 €	229 452 €	-49 862 €	231 689 €	762 347 €
RATIO ENDETTEMENT	11	5	7	4	5	3

L'épargne brute s'établit à 1 136 388 € en 2025. Grâce à la stabilisation des recettes et à l'effort soutenu pour diminuer les dépenses réelles, le montant de l'épargne augmente de près de 411K€ par rapport à 2024.

L'épargne nette de la collectivité s'établit à 762 K€. Il est à noter que le remboursement de l'emprunt réalisé cette année sera répercuté en 2026.

ATTENTION : Le ratio de désendettement intègre logiquement l'intégralité de la dette, dont celle que nous pouvons qualifier de « récupérable » (dont les loyers compensent le remboursement du capital). Au 31/12/2025, le ratio de désendettement s'établit à 2.4 ans (hors dette « neutralisée » par de la recette dédiée).

La fiscalité

L'évolution de la fiscalité directe sur la période 2024 -2025 est résumée dans le tableau ci-dessous :

LE GESNOIS BILURIEN 2024				augmentation des bases	LE GESNOIS BILURIEN 2025			
Taxes	Bases 2024	Taux 2024 (+3%)	Produit 2024		Taxes	Bases 2025	Taux 2025	Produit 2025 (réel etat 1386)
Taxe foncière (bâties)	25 047 795	4.69%	1 174 978	2.5304%	Taxe foncière (bâties)	25 681 599	4.69%	1 204 467
Taxe foncière (non bâties)	2 622 828	8.22%	215 596	-9.6938%	Taxe foncière (non bâties)*	2 368 577	8.22%	194 697
taxe habitation additionnelle	1 843 124	3.93%	72 435	-17.6514%	taxe habitation additionnelle	1 517 786	3.93%	59 649
CFE	5 841 358	25.91%	1 513 496	1.2939%	CFE	5 916 939	25.91%	1 533 079
	Total		2 976 505			Total		2 991 892
TAFNB		77 001			TAFNB		78 905	
TOTAL CPTE 73111		3 053 430			Rôles supplémentaires		557	
					TOTAL CPTE 73111		3 071 354	
					produit supplémentaire			17 924.00

* La diminution des bases 2025 sur la TF non bâties s'explique par l'augmentation du taux d'exonération de 20 à 30% en faveur du secteur agricole.

Pour rappel, le conseil communautaire a fait le choix d'augmenter la pression fiscale de 3% en 2024.

FISCALITE PROFESSIONNELLE

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CVAE	826 874.00 €	868 916.00 €	887 883.00 €			
fraction TVA CVAE				883 534.00 €	886 322.00 €	918 851.00 €
TASCOM	156 552.00 €	202 437.00 €	198 677.00 €	187 668.00 €	237 872.00 €	217 286.00 €
IFER	128 415.00 €	149 284.00 €	193 698.00 €	215 986.00 €	236 596.00 €	249 332.00 €

***Le produit de la TASCOM 2024 a été plus élevé du fait d'un rappel de la taxe sur une surface commerciale pour 2023 et 2022.**

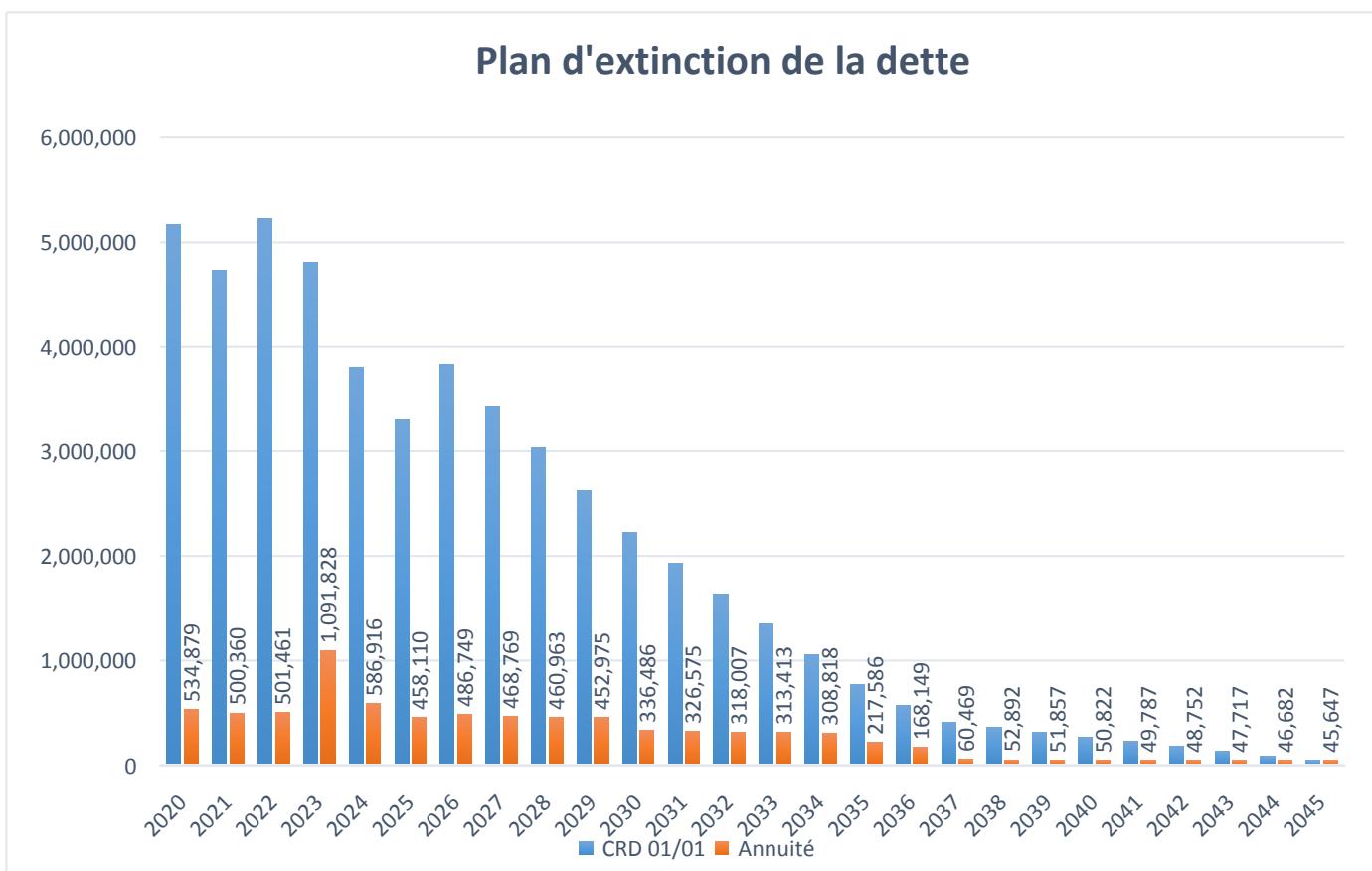
L'endettement

L'encours de la dette à long terme au 1^{er} Janvier 2026 s'élève à 3 830 642 €, dont 1 282 500€ récupérable (emprunt gendarmerie (annuité 2026 : 129 743.63€) avec loyer de 174 446€ / an). Il convient de rappeler que la valeur nominale de l'ensemble des prêts contractés par la CCGB s'établit à 7 944 531 € dont 900 000€ réalisé en 2025.

L'annuité de la dette au 1^{er} janvier 2026 est de :

Annuité 2026	Capital	Intérêts
486 749 €	398 553.12 €	88 195.88 €

Evolution de l'endettement :



Liste de la dette au 1^{er} janvier 2026 :

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'ANNEE 2026

Dans le contexte actuel, il importe de suivre au plus près l'évolution des marges de manœuvres financières de la collectivité et garder à l'esprit les grands principes de l'équilibre budgétaire.

Rappelons que, c'est de la différence entre les recettes de fonctionnement (fiscalité, dotations, produits des services) et les dépenses de fonctionnement (charges de gestion courante, dépenses de personnel, participations et subventions versées) que se dégage l'épargne brute, ou autofinancement, qui constitue le socle des recettes de la section d'investissement, mais aussi le levier de la capacité d'emprunt et donc de développement de notre collectivité.

Pour 2026, les efforts engagés et constatés en 2025 de la maîtrise des dépenses seront poursuivis. Sont ainsi visées l'optimisation des dépenses RH du secteur enfance/jeunesse et l'optimisation des dépenses de fonctionnement.

A : Hypothèses retenues pour les évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes de fonctionnement pour 2026

Dépenses de fonctionnement :

1- Charges à caractère général :

- Augmentation des prestations de services liées aux diagnostics vulnérabilité dans le cadre de la compétence GEMAPI (+40K€)
 - Budgétisation du développement de l'IA (+13K€), de la sécurisation des systèmes d'information (+40K€), étude d'opportunité sur projet de réaménagement et création de supports de communication en faveur du développement économique (+36K€). Provision sur commissaires enquêteurs et publication PLUI (+41K€)

2- **Charges de personnel** : Elles sont estimées à 4 277K€ (+1%) en 2026. Elles s'expliquent par les différentes actions et décisions de la Communauté de communes et aussi par des obligations réglementaires (Voir infra).

Il convient de préciser que la masse salariale correspondante au budget annexe PEEJ est de 2 850 K€ (+1% par rapport au budget 2025).

3. Atténuations de produits : Le montant des attributions de compensation versé aux communes est en diminution de 88 331€ : Les communes de Bouloire, Connerré, Saint Mars la Brière et Savigné l’Évêque ayant acceptées les nouveaux montants des AC liés au transfert de charges des ZAE.

4- Charges de gestion courante : Il s'agit essentiellement de la subvention d'équilibre au budget annexe PEEJ (-289K€), des participations aux organismes extérieurs ainsi que la participation à Récréa. Il est à noter l'augmentation des participations pour la mission locale (+9K€), pour le théâtre Epidiaure (+10K€).

Recettes de fonctionnement :

1- **Les produits des services** sont stables par rapport à 2025 du fait de la refacturation des frais de personnel au budget Enfance – Jeunesse qui n'augmente que de 1%.

2- **Impôts et taxes :**

➤ Simulation faite sur la base d'une augmentation des bases locatives (+1 %)

LE GESNOIS BILURIEN 2026			
Taxes	Bases 2026 (+1%)	Taux 2026	Produit 2026
Taxe foncière (bâties)	25 938 415	4.69%	1 216 512
Taxe foncière (non bâties)*	2 392 263	8.22%	196 644
taxe habitation additionnelle	1 532 964	3.93%	60 245
CFE	5 976 108	25.91%	1 548 410
		Total	3 021 811

TAFNB

78 905

TOTAL CPTE 73111

3 100 716

produit supplémentaire			29 361.83
-------------------------------	--	--	------------------

- Les produits de fraction de TVA sont pris en compte pour leur montant 2025
- Le FPIC a été estimé sur le principe de répartition à 30% de l'enveloppe avec prise en compte des fractions de correction des indicateurs financiers (-3% sur l'enveloppe générale)

3- **Dotations et participations** diminuent au vu de la prise en compte de la baisse du PSR sur les locaux industriels (PLF2026) (-133 900€).

Prospective budgétaire du budget général :

prospective budgétaire du budget général

Dépenses réelles de fonctionnement	2024	2024	% variation BP 24/BP 25	2025	2025	% variation BP 25/BP 26	2026
	BP	CA		BP	CA provisoire		
Chapitre 011 - Charges à caractère général	512 155 €	411 983 €	27.52%	653 124 €	376 970 €	-0.58%	649 368 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	4 221 963 €	4 148 763 €	0.32%	4 235 613 €	4 058 186 €	1.00%	4 277 969 €
Chapitre 014 - Atténuation de produits	2 465 902 €	2 456 571 €	-0.38%	2 456 571 €	2 438 951 €	-4.09%	2 356 134 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	3 569 242 €	3 372 439 €	-2.52%	3 479 150 €	3 049 911 €	-7.57%	3 215 824 €
Dont subvention au budget annexe	2 442 809 €	2 254 345 €	-9.51%	2 210 579 €	1 965 000 €	-4.65%	2 107 691 €
Chapitre 66 - Charges financières	118 950 €	107 317 €	-17.31%	98 361 €	90 859 €	0.75%	99 100 €
Dont intérêts de la dette	93 000 €	92 447 €	-4.02%	89 261 €	84 069 €	-21.72%	69 872 €
Dont intérêts de la dette nouvel emprunt	0 €	0 €					20 128 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	8 500 €	7 831 €	-82.35%	1 500 €	356 €		1 500 €
Chapitre 68 - Dotation aux provisions	0 €	0 €		10 000 €	0 €		10 000 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	10 896 712 €	10 504 905 €	0.35%	10 934 319 €	10 015 233 €	-3.06%	10 599 895 €
OPERATIONS D'ORDRE amortissements	573 000 €	576 511 €		540 000 €	570 948 €		540 000 €
OPERATIONS D'ORDRE virement section investissement (remb Capital emprunt)	467 000 €	0 €		375 000 €	0 €		399 000 €
Total dépenses de fonctionnement	11 936 712 €	11 081 416 €	-0.73%	11 849 319 €	10 586 181 €	-2.62%	11 538 895 €
Recettes réelles de fonctionnement							
Chapitre 013 - Atténuation de charges	60 000 €	111 044 €		45 000 €	61 034 €		45 000 €
Chapitre 70 - Produits des services (redevance Sittellia + facturation EM)	2 985 663 €	2 972 042 €	-0.43%	2 972 695 €	2 849 177 €		2 984 900 €
Dont refacturation personnel du service jeunesse	2 862 913 €	2 830 300 €	-1.43%	2 821 895 €	2 700 921 €	1.00%	2 850 000 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	2 610 489 €	2 502 310 €	-4.77%	2 485 879 €	2 532 978 €	1%	2 515 428 €
Dont fraction TVA	1 339 268 €	1 281 034 €	-4%	1 281 034 €	1 284 474 €		1 284 474 €
dont FPIC	338 700 €	328 606 €	-8%	312 175 €	317 511 €		296 566 €
Chapitre 731 - Fiscalité Locale	3 530 532 €	3 602 738 €	2.40%	3 615 292 €	3 636 062 €		3 632 951 €
Dont produits imposition	3 049 741 €	3 053 430 €	1%	3 083 964 €	3 071 354 €	1%	3 100 716 €
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	1 744 005 €	1 770 394 €	2.09%	1 780 466 €	1 835 658 €	-1%	1 759 041 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	293 713 €	263 546 €	-18.58%	239 132 €	236 355 €	-1%	237 347 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	0 €	28 997 €		12 817 €	74 135 €		0 €
Dont cessions	0 €	28 900 €			60 000 €		0 €
Chapitre 78 - Reprise sur amortissements	12 000 €	4 950 €		0 €	1 063 €		0 €
Total recettes réelles de fonctionnement	11 236 402 €	11 256 021 €	-0.76%	11 151 281 €	11 226 463 €	0.21%	11 174 667 €
OPERATIONS D'ORDRE	67 151 €	52 151 €		52 151 €	52 151 €		52 151 €
excedent reporté	633 159 €	633 159 €		645 887 €	645 887 €		1 338 319 €
Total recettes de fonctionnement	11 936 712 €	11 941 331 €	-0.73%	11 849 319 €	11 924 500 €	6.04%	12 565 136 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT		859 915 €			1 338 319 €		1 026 241 €
TOTAL Dépenses d'investissement	2 277 302.00 €	1 652 050.02 €		2 971 118.68 €	1 696 944.31 €		2 201 147.05 €
Opérations d'investissement	1 223 591.00 €	619 872.43 €		1 790 610.99 €	503 911.91 €		1 747 996.37 €
remboursement Emprunts	499 000.00 €	493 922.57 €		377 000.00 €	374 041.08 €		354 000.00 €
Remboursement nouvel emprunt							45 000.00 €
dépôts et cautionnements reçus							2 000.00 €
Opérations d'ordre	76 151.00 €	59 694.60 €		270 008.06 €	270 007.74 €		52 150.68 €
Résultat reporté N-1 (déficit)	478 560.00 €	478 560.42 €		533 499.63 €	533 499.63 €		
TOTAL Recettes d'investissement	2 277 302.00 €	1 118 550.39 €		2 971 118.68 €	2 092 315.48 €		1 756 637.17 €
Subventions d'investissement	724 453.00 €	149 023.25 €		527 461.34 €	142 564.88 €		386 447.00 €
FCTVA	69 319.00 €	45 794.11 €		39 772.00 €	33 367.18 €		35 819.00 €
Autres	98 701.00 €	0.00 €			13 549.72 €		0.00 €
affectation 1068	335 829.00 €	335 829.15 €		214 028.28 €	214 028.28 €		
Opérations d'ordre	1 049 000.00 €	584 055.16 €		0.00 €	788 805.42 €		939 000.00 €
Résultat reporté N-1 (excédent)							395 371.17 €
Nouvel emprunt				900 000.00 €	900 000.00 €		0.00 €
RESULTAT INVESTISSEMENT		-533 499.63 €		0.00 €	395 371.17 €		-444 509.88 €
Solde Reste à réaliser				319 471.35 €			232 005.30 €
RESULTAT DEFINITIF		-214 028.28 €		0.00 €	627 376.47 €		-444 509.88 €

Ratios de Gestion

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Dépenses réelles courantes hors intérêts	8 135 283 € 2.88%	8 376 832 € 9.98%	9 305 984 € 5.88%	9 853 359 € 5.30%	10 404 626 € -4.77%	9 930 807 € 5.50%	10 508 395 €
Recettes réelles courantes hors cession	8 682 781 € 7.79%	9 415 914 € 6.14%	10 031 482 € 8.61%	10 895 329 € 2.91%	11 222 074 € -0.63%	11 151 264 € 0.21%	11 174 667 €
EPARGNE DE GESTION	547 498.00 €	1 039 082.00 €	725 497.44 €	1 041 970.00 €	817 448.17 €	1 220 457.13 €	666 271.53 €
Intérêts de la dette	88 209.00 €	77 491.00 €	75 160.00 €	93 000.00 €	92 447.10 €	84 069.40 €	69 872.00 €
Intérêts de la dette nouveaux emprunts	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 128.00 €
EPARGNE BRUTE	459 289.00 €	961 591.00 €	650 337.44 €	948 970.00 €	725 001.07 €	1 136 387.73 €	576 271.53 €
remboursement du capital de la dette	446 669.00 €	422 869.00 €	420 886.17 €	998 832.00 €	493 312.57 €	374 041.08 €	354 000.00 €
Capital de la dette nouvel emprunt	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	45 000.00 €
EPARGNE NETTE	12 620.00 €	538 722.00 €	229 451.27 €	-49 862.00 €	231 688.50 €	762 346.65 €	177 271.53 €
RATIO ENDETTEMENT	11	5	7	4	5	3	6

Plan Pluriannuel d'Investissement :

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Numéro de programme	Programme d'équipement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
budget annexe enfance - jeunesse	Programme 10 : Petite enfance	7 107.65 €	3 845.00 €	6 848.72 €	22 681.85 €	16 087.09 €	1 158.22 €	9 000.00 €
	CAF				3 908.00 €	3 254.92 €	5 624.68 €	666.00 €
	Multi accueil Connerré	- €	- €	- €			4 752.00 €	307 248.00 €
	subventions	- €	- €	- €	- €		- €	168 000.00 €
	MULTI ACCUEIL LE BREIL	- €	- €	- €		- €	21 231.00 €	1 075 145.00 €
	DSIL							160 000.00 €
	Région							178 498.00 €
	etat (DETR)							68 875.00 €
	fonds de concours							65 000.00 €
	LEADER							60 000.00 €
	aménagement préau à EM pour SJ	- €	- €	- €	99 109.74 €			
	Etat				24 000.00 €			
	CAF				21 672.00 €			
	CAF							
	Fonds Leader						50 000.00 €	
	démolition des locaux SJ Boulloire (CRT)	- €	- €	- €	112 713.54 €			
	Département				46 964.00 €			
	Région				19 833.09 €			
	Programme 11 : Enfance-jeunesse	8 139.69 €	12 608.00 €	72 214.27 €	26 568.85 €	58 851.37 €	15 520.76 €	41 138.00 €
	caf				1 963.00 €	3 419.29 €	5 687.91 €	4 881.13 €
12	N° 12 : Parc des Sittelles	3 573.98 €	18 439.00 €	48 316.33 €	3 682.80 €	6 558.00 €	65 153.08 €	11 700.00 €
	Subventions				7 682.81 €	5 053.00 €		- €
	Département				5 053.00 €			
14	N° 14 : Atelier - Hangar	13 291.08 €	84 380.00 €	2 988.46 €	2 061.40 €	5 709.01 €	44 383.86 €	9 600.00 €
	Subventions				12 749.00 €	- €		- €
	Département (PR)				12 749.00 €			
	N° 141 : extension Atelier - Hangar				1 164.00 €	169 604.72 €	5 988.00 €	
	Subventions				38 822.00 €	- €	33 096.00 €	83 974.00 €
15	N° 15 : Cybercentre	826.70 €	1 222.00 €	1 185.29 €	712.70 €		- €	1 500.00 €
	Subventions							
19	N° 19 : Achat Gros Matériels	50 873.30 €	25 022.00 €	66 802.66 €	16 048.23 €	99 367.66 €		121 689.36 €
	Subventions				21 900.00 €	42 359.87 €	22 771.08 €	- €
	Département				42 359.87 €			
	Région							
20	20: infographie et communication	- €	- €	- €			- €	1 500.00 €
	Subventions							
22	22: ZA	- €	- €	- €		8 140.88 €		277 360.00 €
	Subventions							10 333.00 €
25	N° 25 : Ensemble Sportif et Ludique	158 179.77 €	159 232.00 €	58 322.59 €	61 378.10 €	202 195.99 €	79 027.82 €	423 225.00 €
	Subventions				6 000.00 €	70 834.74 €	79 361.26 €	34 560.00 €
	DSIL					17 401.00 €		
	Département					19 776.00 €		34 560.00 €
26	Région					96 000.00 €	61 960.26 €	67 902.00 €
	N° 26 : Informatique	15 017.49 €	31 419.00 €	18 061.00 €	25 323.26 €	18 310.84 €	14 546.27 €	43 104.00 €
	Subventions				- €	18 764.00 €		
	Département				18 764.00 €			

RAR 2025: tondeuse frontale (55000) / BP 2026: camion benne (65000)

assainissement ZA pecardiere (250K) MO (11 950) + totems ZA (15408)

RAR (63225) + reserve(50K€) pour travaux+toiture 200K + 110K travaux

27	N°27 : ZNIEFF	- €	24 148.00 €	6 125.00 €	4 465.74 €	2 828.27 €	- €	- €
	Subventions		2 920.00 €	12 007.92 €	5 761.31 €	6 500.00 €		
	département				2 561.31 €			
	Plan de gestion CEN				3 200.00 €			
39	N°39: GENDARMERIE	2 962.69 €	- €	- €	3 112.91 €	- €	- €	15 000.00 €
	Subventions	- €	- €	- €	- €			
40	N°40: AMENAGEMENT NUMERIQUE	700 000.00 €	694 000.00 €	- €	- €			
	Subventions	- €	- €	6 000.00 €	- €			
41	N°41: PLUI/SCOT	7 200.00 €	17 175.00 €	20 517.00 €	6 318.90 €			
	Subventions			34 526.00 €	- €	13 810.40 €		
	Etat					13 810.40 €		
43	N°43: BATIMENT SERVICE SOCIAL	- €	714.00 €	9 229.02 €	522.18 €	413.16 €	- €	1 500.00 €
	Subventions	- €	- €	- €	- €			
44	N°44: BUREAUX CDC MONTFORT	8 192.06 €	2 465.00 €	9 545.84 €	10 553.27 €	7 596.67 €	9 615.14 €	12 000.00 €
	Subventions	- €	- €	- €	- €			
46	N°46: MAISON DE SANTE	2 707.80 €	1 500.00 €	283.82 €	738.00 €			
	Subventions	- €	- €	- €	- €			
47	N°47: ENSEIGNEMENT MUSICAL	95 752.48 €	677 847.00 €	116 180.59 €	49 583.36 €	13 440.52 €	5 995.24 €	15 783.74 €
	TRAVAUX				- €			
	Subventions		149 417.00 €	64 400.00 €	245 298.13 €	55 851.59 €	5 328.20 €	- €
	Etat					55 851.59 €		
	Région (CTR)				145 298.13 €			
	Commune Bouloire (Fonds de concours)				100 000.00 €			
48	N°48 LOGEMENTS	987.18 €	21 670.00 €	2 551.76 €	899.02 €	717.71 €	- €	
	Subventions	- €	- €	- €	- €	- €		
49	AMENAGEMENT LES CHALLANS 2	- €	- €	- €	105 000.00 €	35 000.00 €	34 755.00 €	
	Subventions	- €	- €	- €	- €			
50	SIGNEALTIQUE		6 717.00 €	- €	- €			
	Subventions	- €	2 518.00 €	- €	- €			
51	SORTIE AUTOROUTIERE CONNERRE	- €	90 000.00 €	90 000.00 €	90 000.00 €		180 000.00 €	
52	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	- €				7 965.00 €	42 435.00 €	273 000.00 €
	Subventions	- €			- €	- €		32 400.00 €
53	EVOLUTION DU PLUI	- €				10 632.00 €	22 012.50 €	147 855.50 €
							9 350.00 €	
hors opération	Schéma directeur des modes actifs			- €	- €	31 392.00 €	5 832.00 €	
	Subventions	- €		- €	- €			
	Total Dépenses	1 075 439.37 €	1 874 132.00 €	529 172.35 €	614 905.00 €	655 453.89 €	561 755.89 €	2 787 348.60 €
	Total Recettes	1 068 331.72 €	162 093.00 €	444 868.26 €	538 404.40 €	164 466.08 €	156 261.09 €	1 126 120.00 €

chauffe eau et petites réparations

mobiliers bureau, plan d'évacuation et mobiliers

une DSP donc apport de la CCGB au délégataire

Préemption (200K) + 15K étude faisabilité Challans + viabilisation terrains savigné (25K) + signalétique (33K)

B - Structure des effectifs et charges de personnel

Prospective 2026

Des services à la population qui évoluent

Ecole de Musique Intercommunale

La fréquentation de l'école intercommunale de musique (EMI) est en légère diminution, il s'agit de la deuxième année consécutive. En effet, le nombre d'élèves inscrits à la rentrée 2025 est de 182 contre 194 à la rentrée 2024 soit 12 élèves de moins soit - 6,6% (- 10,6 % en 2024). Ceci s'explique par :

- La réduction du temps de travail d'un enseignant (à sa demande) engendrant une diminution des élèves pouvant être accueillis
- De l'absence, pour raison de santé, d'un enseignant à la rentrée et de l'incertitude de son remplacement. Les inscriptions dans sa discipline ont donc été limitées

Enfance - jeunesse

Après des années de hausse exponentielle des demandes des familles, la fréquentation des services pour l'Enfance – Jeunesse est en diminution de près de 11% sur l'année 2025.

Cette baisse de la fréquentation aura nécessairement un impact sur l'évolution de la masse salariale. En effet, le nombre d'agents devra être ajusté en fonction des besoins en taux d'encadrement.

La masse salariale 2026 du service Enfance – Jeunesse devrait donc décroître quelque peu. La masse salariale globale devrait quant à elle rester stable.

La projection des dépenses de personnel pour l'exercice 2026 tient compte des obligations réglementaires que la communauté de communes se doit d'appliquer, des charges obligatoires inhérentes au personnel et des décisions actées en Conseils Communautaires au cours de l'année 2025.

➡ Obligations réglementaires et charges obligatoires

- Glissement Vieillesse Technicité (GVT) : avancement d'échelon, revalorisation des carrières...
- Hausse de 3 points par an du taux des cotisations vieillesse affectée à la CNRACL de 2025 à 2028 :

Coût estimé pour l'année 2026 : 45 000 €

- Contribution au FIPHFP (obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap). Pour 2026, la collectivité répondra à cette obligation, il n'y aura donc aucune charge inhérente.

Coût estimé pour l'année 2026 : 0 €

- Cotisation aux œuvres sociales et médecine du travail :

Coût estimé pour l'année 2026 : 14 500 €

- Assurance du personnel :

Le contrat d'assurance du personnel renégocié dans le cadre d'un nouveau marché mis en place au 01/01/2023 pour une durée de 4 ans, a permis de redéfinir les besoins et de réduire les taux de cotisation comme suit :

- Agents affiliés à la CNRACL : 4,21% (contrat antérieur : 8,85 %)
- Agents affiliés IRCANTEC : 1,50% (maintien du taux)

Pour mémoire, une étude approfondie des arrêts maladies avait permis de constater que la majeure partie des arrêts se situait entre 1 et 10 jours. La carence étant de 30 jours avant que l'assureur ne rembourse, les trente premiers jours n'étant remboursés que si l'agent est en arrêt plus de 60 jours, il avait donc été décidé de ne plus assurer la maladie ordinaire. Dans le nouveau marché, cette décision a été maintenue.

Le montant de la cotisation 2025 s'est élevé à 114 K€ (2024 : 123 K€).

A noter que le marché prend fin au 31/12/2026. Une étude va donc être réalisée au cours de l'année 2026 pour la mise en place d'un nouveau contrat au 01/01/2027.

Coût estimé pour l'année 2026 : 115 000 €

➡ **Actions et décisions propres à la communauté de communes**

- Enveloppe du Complément Indemnitaire Annuel :

Coût estimé pour l'année 2026 : 7 500 €

- Astreintes du service technique (vote lors du BC du 07/12/2023) :

Coût estimé pour l'année 2026 : 6 500 €

- Provisions pour charges de personnel liées au CET (suite aux recommandations de la CRC) :

Coût estimé pour l'année 2026 : 10 000 €

- Prévoyance : participation employeur 70% de la cotisation de base (50% en 2025) :

Coût estimé pour l'année 2026 : 25 000 €

- complémentaire santé : participation employeur 15 € pour les contrats labellisés :

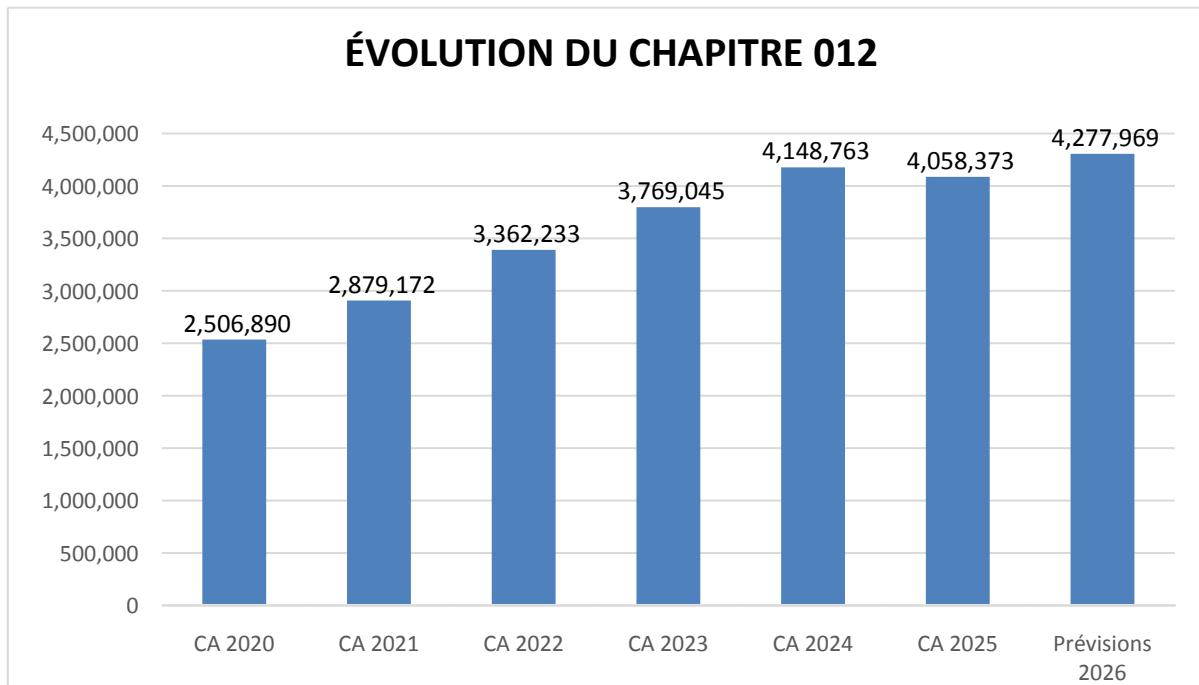
Coût estimé pour l'année 2026 : 18 000 €

- Postes nécessaires au bon fonctionnement des services :

- Juriste à temps complet sur le cadre d'emploi des attachés (acté en CC de décembre 2025) ;
- Saisonnier sur le service technique pour une durée de 4 mois d'été (1 mois de plus qu'en 2024) ;
- 1/2 poste de technicien en informatique sur l'année 2026 ;

MANDAT 2020-2026 : CHAPITRE 012

Évolution des effectifs et dépenses de personnel sur le mandat 2020-2026



Depuis 2020, la volonté des Élus a été de développer les services à la population pour répondre aux besoins du territoire : déploiement des activités et des services d'accueil dédiés à la Petite Enfance, à l'Enfance, à la Jeunesse et le développement culturel via l'expansion des activités autour de l'EMI.

Pour assurer la montée en puissance de ses services et la qualité de l'accueil, la collectivité a vu ses effectifs multipliés par 1,26, passant ainsi de 107 à 135 entre 2020 et 2024. La tendance devient contraire en 2025 avec une légère diminution du nombre d'agents à 133. Les ETP, quant à eux, ont été multipliés par 1,4 (74,12 en 2020 contre 101,82 au 31/12/2025).

Alors que jusqu'en 2024, le chapitre 012 n'a cessé de croître, la tendance s'inverse en 2025. Cette décroissance est à observer avec beaucoup de vigilance. En effet, en 2025, des postes n'ont pas été pourvus tout au long de l'année en raison de recrutements infructueux, et également du fait de dépenses non réalisées (Médecine du travail notamment). Pour 2026, ces dépenses seront inscrites au budget et vraisemblablement réalisées puisque les postes en question et la médecine du travail sont à l'ordre du jour. En revanche, les emplois en lien direct avec les services de l'enfance devraient être ajustés à la baisse en raison de la diminution de la fréquentation des services.

Le poids du chapitre 012 par rapport au CA du budget général, quant à lui, n'a cessé d'augmenter pour atteindre un taux proche des 40 % en 2025.

Outre la hausse de la masse salariale en lien direct avec l'évolution du nombre d'agents, les obligations réglementaires et les charges obligatoires, les Élus ont eu à cœur, en parallèle, d'améliorer les conditions de travail des agents et de déprécariser certains postes. Des actions de revalorisation salariale ont ainsi été menées : l'amélioration du RIFSEEP ; la pérennisation et la création de nombreux postes ; la titularisation de nombreux agents ; l'instauration de la protection sociale complémentaire ; en son temps, l'attribution de la Prime Pouvoir d'Achat...

Dernièrement, la collectivité a axé ses orientations vers l'amélioration de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail. Une démarche de diagnostic des Risques Psycho Sociaux est donc en cours. Cela démontre la volonté de prendre en compte la santé des agents et leur bien-être. A charge de la prochaine mandature de s'emparer du plan d'actions qui en ressortira d'ici le premier trimestre 2026, de s'assurer de sa bonne mise en œuvre au cours des années à venir et de poursuivre les actions déjà engagées en faveur de l'amélioration des conditions d'emploi des agents de la collectivité.

C- Budget annexe Enfance – Jeunesse

1.1 Taux de réalisation

TAUX DE REALISATION DU BUDGET ENFANCE-JEUNESSE

	Crédits ouverts	Réalisé	Taux exécution
Chapitre 011 - Charges à caractère général	1 106 778 €	976 244 €	88.21%
Chapitre 012 - Charges de personnel	3 019 187 €	2 876 627 €	95.28%
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	1 650 €	1 226 €	74.30%
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	4 300 €	460 €	10.70%
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	200 €	140 €	70.00%
Total dépenses réelles de fonctionnement	4 132 115 €	3 854 697 €	93.29%
Opérations d'ordre	32 000 €	29 639 €	
Total dépenses de fonctionnement	4 164 115 €	3 884 336 €	93.28%
	Crédits ouverts	Réalisé	Taux exécution
Chapitre 70 - Produits des services	1 628 500 €	1 565 118 €	96.11%
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	325 000 €	358 862 €	110.42%
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	2 210 579 €	1 977 919 €	89.48%
<i>Dont subvention du budget général</i>	<i>2210579</i>	<i>1 965 000 €</i>	
Chapitre 77 - Produits exceptionnels		0 €	
Total recettes réelles de fonctionnement	4 164 079 €	3 901 899 €	93.70%
Opérations d'ordre			
Excédent reporté		36 €	36 €
Total recettes de fonctionnement	4 164 115 €	3 901 935 €	93.70%

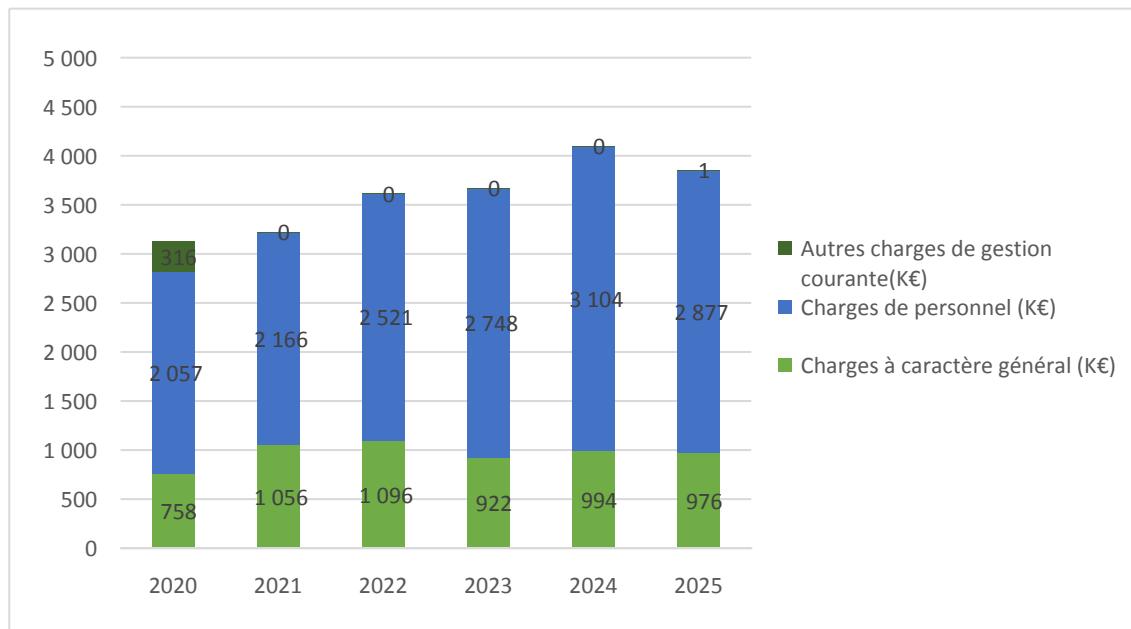
1.2 Résultats de l'exercice 2025

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE JEUNESSE 2025									
	fonctionnement			investissement			ensemble		
	dépenses	recettes	résultat	dépenses	recettes	résultat	dépenses	recettes	résultat
ré sultat reporté A-1		35 84	35 84		10 376,19	10 376,19		10 412,03	10 412,03
opérations de l'exercice	3 884 335,29	3 901 934,22	17 598,93	42 661,98	97 350,46	54 688,48	3 926 997,27	3 999 248,84	72 251,57
taux (1)	3 884 335,29	3 901 934,22	17 598,93	42 661,98	107 726,65	65 064,67	3 926 997,27	4 009 660,87	82 663,60
ré sultat de clôture			17 598,93			65 064,67			82 663,60
reste à réaliser (2)				1 137,37	476 107,00	474 969,63	1 137,37	476 107,00	474 969,63
taux cumulés (1)+(2)	3 884 335,29	3 901 934,22	17 598,93	43 799,35	583 833,65	540 034,30	3 928 134,64	4 485 767,87	557 633,23
ré sultats définitifs			17 598,93			540 034,30			557 633,23

Situation RAR :

-1137 € en dépenses : réfection d'une partie du sol, coté bureau, bâtiment SJ Bouloire;
-476 K€ en recettes : subventions CAF (3 734€), subvention construction MA le Breil 472 K€.

Dépenses réelles de gestion 2020 – 2025 / Principaux chapitres budgétaires

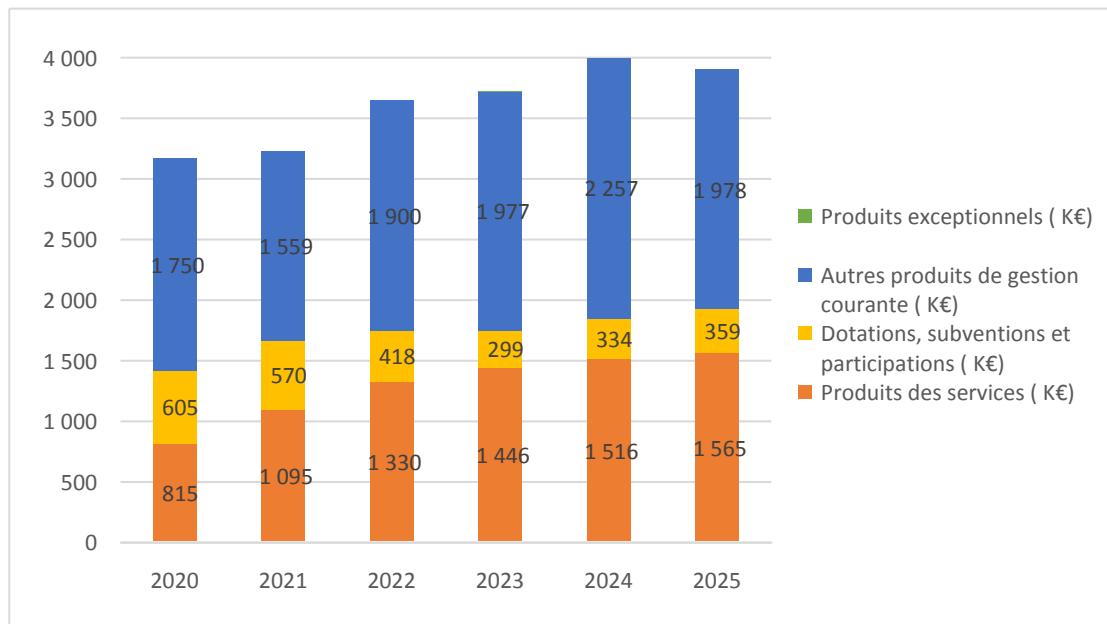


- **Charges à caractère général** : elles diminuent de 18 K€ entre 2024 et 2025 du fait de la diminution des frais de transport et déplacements, des remboursements de mise à disposition des locaux aux communes, de la diminution des prestations extérieures.

- **Charges de personnel** : elles sont en diminution de 227 K€ liées à :

- * la vacance du poste de responsable RPE
- * plusieurs postes non pourvus en animation
- * une diminution des heures complémentaires versées
- * une diminution du personnel PSL

Recettes réelles de gestion 2020 – 2025



- **Produits des services** : ils progressent de 50 K€ et proviennent essentiellement des recettes familles (augmentation des tarifs au 1^{er} septembre 2024).

- **Dotations et participations** : elles augmentent de 20K€ en 2025 (augmentation de la PSU de la CAF).

- **Autres produits de gestion courante** : ils diminuent de 281K€ (baisse de la subvention d'équilibre versée par la Communauté de Communes).

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Cout net	Dépenses investissement	Recettes
Service enfance - jeunesse (dont charges de Personnel 2 578 892 €)	3 245 143,00 €	1 844 373,00 €	1 400 770,00 €		
		<i>Rappel 2024</i>	<i>1 798 315,00 €</i>		
Service petite enfance (dont charges de personnel 122 029€)	639 193,00 €	92 561,00 €	546 632,00 €		
		<i>Rappel 2024</i>	<i>455 994,00 €</i>		

Prospective budget annexe Enfance – Jeunesse

prospective budgétaire du budget annexe PEEJ

	2024	2024	% variation BP 24/BP 25	2025	2025	% variation BP 25/BP 26	2026
Dépenses réelles de fonctionnement	BP	CA		BP	CA		
Chapitre 011 - Charges à caractère général	1 148 745 €	994 744 €	-15.02%	1 106 778 €	976 244 €	-8.30%	1 014 934 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	3 159 211 €	3 103 910 €	-8.94%	3 019 187 €	2 876 627 €	0.40%	3 031 407 €
Dont refacturation personnel du budget général	2 862 913 €	2 830 300 €	-5.66%	2 821 340 €	2 700 921 €		2 850 000 €
dont MAD personnel communal	96 000 €	102 939 €		96 000 €	88 811 €		96 000 €
dont contrats PSL	173 334 €	143 660 €		72 262 €	70 243 €		56 496 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	1 150 €	593 €	6.58%	1 650 €	1 226 €	0.00%	1 650 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	4 247 €	4 226 €	-89.17%	4 300 €	460 €	16.28%	5 000 €
Chapitre 68 - Dotations aux provisions		- €		200 €	140 €	-100.00%	0 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	4 313 353 €	4 103 473 €	-10.63%	4 132 115 €	3 854 697 €	-1.91%	4 052 990 €
OPERATIONS D'ORDRE amortissements	24 849 €	21 942 €		32 000 €	29 639 €		32 000 €
Total dépenses de fonctionnement	4 338 202 €	4 125 415 €		4 164 115 €	3 884 335 €		4 084 990 €
Recettes réelles de fonctionnement							
Chapitre 70 - Produits des services	1 565 754 €	1 515 702 €	-0.04%	1 628 500 €	1 565 118 €	4.57%	1 636 700 €
Dont facturation aux familles	1 085 154 €	1 040 637 €		1 200 000 €	1 118 804 €		1 200 000 €
Dont PSO/PSU	458 000 €	450 714 €		405 000 €	425 626 €		405 000 €
Dont MAD facturé aux communes	22 600 €	24 350 €		23 500 €	12 458 €		23 500 €
Chapitre 74 - participations CAF Bonus territoire	313 000 €	334 149 €		325 000 €	358 862 €		323 000 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	2 442 809 €	2 258 961 €		2 210 579 €	1 977 919 €		2 107 691 €
Dont subvention d'équilibre du budget général	2 442 809 €	2 254 345 €	-19.56%	2 210 579 €	1 965 000 €	7.26%	2 107 691 €
Total recettes réelles de fonctionnement	4 321 563 €	4 108 812 €	-9.71%	4 164 079 €	3 901 898 €	4.24%	4 067 391 €
OPERATIONS D'ORDRE	849 €	849 €					
excedent reporté	15 790 €	15 790 €		36 €	36 €		17 599 €
Total recettes de fonctionnement	4 338 202 €	4 125 451 €		4 164 115 €	3 901 934 €		4 084 990 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT	0 €	36 €		0 €	17 599 €		0 €
TOTAL Dépenses d'investissement	376 623.91 €	75 787.15 €		671 756.38 €	42 661.98 €		1 432 530.37 €
Opérations d'investissement	376 623.91 €	74 938.46 €		671 756.38 €	42 661.98 €		1 432 530.37 €
Dont Petite enfance	81 174.24 €	16 087.09 €		1 948.42 €	1 158.22 €		9 000.00 €
Dont MA le Breil	97 800.00 €	0.00 €		241 771.00 €	21 231.00 €		1 075 145.00 €
Dont MA Connerré	80 000.00 €	- €		18 000.00 €	4 752.00 €		307 248.00 €
Dont Enfance-jeunesse	117 649.67 €	58 851.37 €		17 086.35 €	15 520.76 €		41 137.37 €
TOTAL Recettes d'investissement	376 623.91 €	86 163.34 €		671 756.38 €	107 726.65 €		1 039 330.34 €
Subventions d'investissement	268 342.67 €	8 942.83 €		583 646.00 €	60 505.81 €		1 100 473.70 €
FCTVA	37 100.00 €	8 097.27 €		45 734.19 €	7 205.86 €		234 992.00 €
Autres				0.00 €	0.00 €		0.00 €
affectation 1068	15 312.09 €	15 312.09 €		0.00 €	0.00 €		0.00 €
Opérations d'ordre	24 000.00 €	21 942.00 €		32 000.00 €	29 638.79 €		32 000.00 €
résultat reporté (excédent)	31 869.15 €	31 869.15 €		10 376.19 €	10 376.19 €		
RESULTAT INVESTISSEMENT		10 376.19 €			65 064.67 €		-393 200.03 €
Subvention d'investissement du budget général					0.00 €		393 200.03 €
RESULTAT DEFINITIF	0.00 €	10 376.19 €			65 064.67 €		0.00 €

D/ Analyse budgétaire 2020-2026

Analyse rétrospective et prospective budgétaire du budget général

	2020	variation	2021	variation	2022	variation	2023	variation	2024	variation	2025	variation	BP 2026
Dépenses réelles de fonctionnement													
Chapitre 011 - Charges à caractère général	334 404 €	5.61%	353 152 €	14.00%	402 598 €	15.91%	466 647 €	-11.71%	411 983 €	-8.50%	376 970 €	649 368 €	
Chapitre 012 - Charges de personnel	2 506 890 €	14.85%	2 879 172 €	16.78%	3 362 233 €	12.10%	3 769 045 €	10.07%	4 148 763 €	-2.18%	4 058 186 €	4 277 969 €	
Chapitre 014 - Atténuation de produits	2 551 528 €		2 553 069 €	-0.06%	2 551 528 €	-2.11%	2 497 727 €	-1.65%	2 456 571 €	-0.72%	2 438 951 €	2 356 134 €	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	2 740 741 €	-5.52%	2 589 486 €	2.00%	2 988 004 €	2.00%	3 102 826 €	2.00%	3 372 439 €	2.00%	3 049 911 €	3 215 824 €	
Dont subvention au budget annexe	1 751 000 €	-11.48%	1 550 000 €	22.58%	1 900 000 €	0.53%	1 910 000 €	18.03%	2 254 435 €	-12.84%	1 965 000 €	2 107 691 €	
Chapitre 66 - Charges financières	89 929 €	-11.66%	79 444 €	-3.35%	76 783 €	43.41%	110 114 €	-2.54%	107 317 €	-15.34%	90 859 €	99 100 €	
Dont intérêts de la dette	88 209 €		77 491 €		75 160 €		92 995 €		92 447 €		84 069 €	69 872 €	
Dont intérêts de la dette nouvel emprunt												20 128 €	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	3 134 €	147.22%	7 748 €		0 €	100%	88 €		7 831 €	%	356 €	1 500 €	
Chapitre 68 - Dotations	0 €		16 500 €		0 €	100%	0 €		0 €	%	0 €	10 000 €	
Total dépenses réelles de fonctionnement	8 226 626 €	3.06%	8 478 571 €	10.65%	9 381 146 €	6.03%	9 946 447 €	5.61%	10 504 904 €	-4.66%	10 015 233 €	5.84%	10 599 895 €
OPERATIONS D'ORDRE	2 830 262 €		1 694 150 €		551 386 €		789 275 €		576 511 €		570 948 €		540 000 €
Dont virement section investissement (renb Cap emprunt)													399 000 €
Total dépenses de fonctionnement	11 056 888 €		10 172 721 €		9 932 532 €		10 735 722 €		11 081 415 €		10 586 181 €		11 538 895 €
Recettes réelles de fonctionnement													
Chapitre 013 - Atténuation de charges	60 604 €		118 299 €		58 529 €		46 682 €		111 044 €		61 034 €		45 000 €
Chapitre 70 - Produits des services (redevance Sittellia + facturation EM)	1 758 904 €		1 885 112 €		2 231 125 €		2 563 445 €		2 972 042 €		2 849 177 €		2 984 900 €
Dont refacturation personnel du service jeunesse	1 679 585 €	6.24%	1 784 359 €	18.34%	2 111 550 €	3%	2 448 299 €	3%	2 830 300 €	1%	2 700 921 €	1%	2 850 000 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	5 390 805 €		5 622 191 €		5 835 041 €		5 977 700 €		6 105 048 €		6 169 040 €		6 148 379 €
Dont produits imposition	3 926 285 €	-32%	2 661 413 €	4%	2 766 418 €	3%	2 835 737 €	8%	3 053 430 €	1%	3 071 354 €	1%	3 100 716 €
donoit FPIC	257 373 €		450 271 €		369 768 €		345 413 €		328 606 €		317 511 €		296 566 €
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	1 134 653 €		1 486 083 €		1 610 792 €		2 008 930 €		1 770 394 €		1 835 058 €		1 759 041 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	296 427 €		272 163 €		295 995 €		298 457 €		263 546 €		236 355 €		237 347 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	1 215 746 €		571 763 €				220 116 €		28 997 €		74 135 €		0 €
Dont cessions	1 174 358 €		538 750 €				220 000 €		28 000 €		60 000 €		0 €
Chapitre 78 - Reprise sur amortissements et provisions							4 288 €		4 950 €		1 063 €		0 €
Total recettes réelles de fonctionnement	9 857 139 €	1.00%	9 955 611 €	0.76%	10 031 482 €	10.85%	11 119 618 €	1.23%	11 256 021 €	-0.26%	11 226 462 €	-0.46%	11 174 667 €
OPERATIONS D'ORDRE	1 298 929 €		728 082 €		52 151 €		52 151 €		52 151 €		52 151 €		52 151 €
Total recettes de fonctionnement	11 156 068 €		10 683 693 €		10 083 633 €		11 171 769 €		11 308 172 €		11 278 613 €		11 226 818 €
RESULTAT EXERCICE FONCTIONNEMENT	99 180 €		510 972 €		151 101 €		436 047 €		226 757 €		692 432 €		-312 077 €
excedent reporté	637 266 €		0 €		510 972 €		532 941 €		633 159 €		645 887 €		1 338 319 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT	736 446 €		510 972 €		662 073 €		968 988 €		859 916 €		1 338 319 €		1 026 242 €
TOTAL Dépenses d'investissement	4 202 777 €		3 979 829 €		1 364 596 €		1 887 385 €		1 652 050 €		1 696 944 €		2 201 147 €
Opérations d'investissement	1 070 067 €		1 857 679 €		550 150 €		383 023 €		619 872 €		503 912 €		1 747 996 €
remboursement Emprunts	447 547 €		423 796 €		427 311 €		999 449 €		493 923 €		374 041 €		354 000 €
remboursement nouvel Emprunt													45 000 €
Opérations d'ordre	1 298 929 €		728 082 €		52 151 €		52 151 €		59 695 €		270 008 €		52 151 €
Autres	61 738 €												2 000 €
Résultat reporté N-1 (déficit)	1 324 496 €		970 272 €		334 984 €		452 762 €		478 560 €		533 500 €		
TOTAL Recettes d'investissement	3 232 505 €		3 644 845 €		911 834 €		1 408 825 €		1 118 550 €		2 092 315 €		1 756 637 €
Subventions d'investissement	6 000 €		160 856 €		254 832 €		446 869 €		149 023 €		142 565 €		386 447 €
FCTVA	27 056 €		115 101 €		64 709 €		34 925 €		45 794 €		33 367 €		35 819 €
Autres	296 387 €		11 992 €		40 907 €		8 623 €		3 849 €		13 550 €		
affectation 1068	72 800 €		736 446 €				129 133 €		335 829 €		214 028 €		
Opérations d'ordre	2 830 262 €		1 694 150 €		551 386 €		789 275 €		584 055 €		788 805 €		939 000 €
Résultat reporté N-1 (excédent)													395 371 €
Nouvel emprunt			926 300 €								900 000 €		
RESULTAT INVESTISSEMENT	-970 272 €		-334 984 €		-452 762 €		-478 560 €		-533 500 €		395 371 €		-444 510 €
Solde Reste à réaliser	189 919 €		656 336 €		323 629 €		142 731 €		319 471 €		232 005 €		
RESULTAT DEFINITIF	-780 353 €		321 352 €		-129 133 €		-335 829 €		-214 029 €		627 376 €		-444 510 €